

Rapport d'activité 2020

Le mot du comité

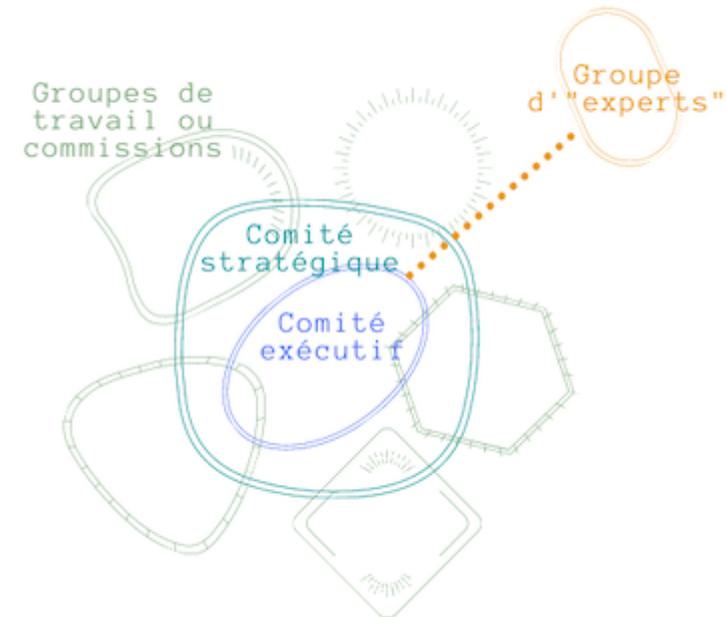
Après la mutation en octobre 2019 du collectif pour l'énergie citoyenne en véritable association, cette année 2020 a été pour l'ASEC une année de consolidation et de formalisation, nécessaire pour établir les bases qui lui permettront de réaliser tout le potentiel que nous lui imaginons dans nos rêves mais aussi avec une bonne dose de réalisme et d'esprit pratique. Si nous pouvons résumer en trois mots l'état d'esprit dans lequel ces objectifs ont pu être menés à bien, ce serait adaptabilité, proactivité et créativité !

Organisation interne

Le comité

Les membres du comité se sont tout particulièrement engagés dans cette première année d'existence de l'association. Pour autant, cela ne leur donne pas la légitimité de décider pour tou-te-s. Le comité a ainsi commencé à réfléchir au mode de fonctionnement et aux processus de décision et a formalisé les contours de l'organisation qui se mettait en place presque naturellement.

Fonctionnement de l'ASEC



Le comité exécutif

C'est le comité formel de l'association. Il est composé de Jean-Marc Comment et de Mònica Serlavós pour la co-présidence ainsi que de Karine Roch pour la trésorerie. Il s'occupe des questions opérationnelles de l'association, ainsi que de la gestion administrative et financière. Le comité exécutif se réunit de manière régulière, entre une et deux fois par mois selon les besoins.

Le comité stratégique

Son rôle est de définir les thèmes et les projets à développer et d'apporter éventuellement un soutien ponctuel au comité exécutif. Il est composé de membres de l'association, de personnes externes et par défaut des membres du comité exécutif.

Par ordre alphabétique : Christophe Büchelin, François Calame, Christiane Comment, Jean-Marc Comment, Karine Roch, Mònica Serlavós, Caroline Tacchini et Noé Tallon.

En plus de ces deux cercles, nous imaginons des groupes de travail ou des commissions dédiés à la création de projets spécifiques ou à l'étude de questions techniques ou politiques.

Ces groupes pourraient inclure des membres de l'association mais également des personnes externes selon leurs compétences et intérêts. Pour l'instant, cet élément de l'organisation est en cours de création.

De plus, afin de répondre à des situations déterminées, des "groupes d'experts" provenant de structures actives dans le domaine de l'énergie pourraient être contactés.

Le comité stratégique (anciennement nommé 'comité élargi') composé des membres fondateur.trice.s présent.e.s lors de l'assemblée générale constitutive s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2020, soit les 27.05, 23.06, 28.08, 15.09, 12.10, 04.11 et 08.12.

Au vu de la situation due à la crise sanitaire, les séances se sont déroulées presque à chaque fois par visioconférence. La première séance de l'année, prévue le 30.01 a été annulée.

Apports en termes de temps

Les principales tâches effectuées par les membres des comités ont été : création, gestion et coordination de projet, tâches administratives, communication, rédaction d'articles, publication et maintenance de site web, montage vidéo, comptabilité, secrétariat, totalisant environ 1000 heures de travail bénévole.

Assemblée générale

L'assemblée générale 2020 s'est tenue le 22 avril en ligne. Lors de cette assemblée a eu lieu la formalisation du comité exécutif avec l'élection de ses trois membres. L'assemblée a voulu se détacher des schémas de hiérarchie classiques des rôles (pyramidaux et personnifiés) avec la nomination d'une co-présidence.

La **Charte de valeurs** et le montant des cotisations ont été approuvés.

Membres

Au 31 décembre 2020, l'ASEC compte 16 membres dont 6 personnes morales (coopératives, communes et entreprises).

Actions externes

Evènements

Journée de l'énergie citoyenne

21 novembre

Deux ans après le lancement de la première édition, la 2e Journée de l'énergie citoyenne a eu lieu bien évidemment en ligne compte tenu de la situation covid. L'ASEC n'a donc pas eu l'occasion d'utiliser les salles du château que la ville d'Yverdon-les-Bains avait généreusement réservées à cette occasion.

35 participants ont rejoint les débats en ligne centrés sur le rôle des gestionnaires de réseau et des services d'énergie des communes et des cantons dans la mise en place de projets citoyens, ainsi que les implications de la nouvelle loi sur l'énergie sur les initiatives citoyennes.

En ouverture de la matinée, **Philippe Gendret**, chef du service des énergies d'Yverdon-les-Bains a exposé les projets citoyens développés par son service.

Mònica Serlavós, coprésidente, a officialisé le lancement de l'ASEC en décrivant son historique et ses objectifs.

La première table ronde a porté sur les projets citoyens. Sebastian Sladek a présenté l'expérience des Rebelles de Schönau, une petite ville de Forêt-Noire (DE) pionnière des initiatives d'énergie citoyenne en Europe.

Les intervenant.e.s **Murielle Macchi-Berdat**, municipale de la ville de Delémont, **Nicolas Bonstein**, responsable de projets à la Société électrique des forces de l'Aubonne, **Gabriel Bonnasse**, directeur marketing aux Services Industriels de Genève et **Paolo Rossi**, directeur de l'Azienda Elettrica di Massagno SA ont apporté leur vision sur les motivations des citoyens à développer des projets et comment il.elle.s les concrétisent.

La deuxième table ronde a abordé les aspects politiques et notamment l'impact de la nouvelle loi sur l'énergie sur les initiatives d'énergie citoyenne. Elle a bénéficié de la participation en direct du conseiller national **Roger Nordmann** et de l'intervention enregistrée de la conseillère nationale **Delphine Klopfenstein Brogini**. Celle-ci a souligné l'importance de l'efficacité et de la sobriété énergétique pour la transition.

Le public a eu l'occasion de s'exprimer en fin de débat et aussi au travers de mini sondages qui ont ponctué les différentes prises de parole.

→ Voir la captation complète de la matinée

→ Lire le retour complet de la journée

Postulations à appels à projet

Projet TransE2P – HEIG-VD

Ce projet de recherche-action en collaboration avec l'HEIG-VD, Enerko et WSL visait à étudier comment renforcer et développer les initiatives participatives en identifiant les critères juridiques, sociaux, énergétiques et économiques qui en définissent la

faisabilité et en formalisant les démarches à suivre. Il proposait également d'évaluer les freins au déploiement des modèles de financement actuels dans le domaine de la chaleur, ainsi que la comparaison des échelles de déploiement.

La candidature de l'ASEC n'a pas été retenue dans le cadre de l'appel à projets de l'OFEN.

Consultations

L'ASEC a réalisé la relecture de la version de travail du rapport intitulé " Étude de modèles de financement alternatifs pour l'énergie solaire" menée par le bureau Planair sur mandat du canton de Vaud.

Elle a été qualifiée par ce mandataire "d'acteur représentant l'énergie citoyenne en Suisse " dans le rapport final qui a été livré.

L'ASEC a également été sollicité dans le cadre de plusieurs projets de recherche pour partager sa vision sur le phénomène de l'énergie citoyenne en Suisse.

Réseautage

L'ASEC a pris contact avec les organismes suivants: VESE association des producteurs d'énergie indépendants, Enercoop, ADER association pour le développement des énergies renouvelables, négawatt Suisse, SIG, Grand Genève, RESCOOP.

Dans ce cadre, elle a préparé un atelier intitulé "En quoi l'urgence climatique permet-elle aux acteurs de la société civile et aux collectivités d'agir en faveur de la transition énergétique ?" pour la

22e édition des Assises européennes de la transition énergétique en février 2021 avec la participation du Grand Genève et de l'association négawatt Suisse.

Recherche de partenariats financiers

Une demande de financement a été déposée auprès de la Fondation Charles Léopold Mayer – Fondation pour le progrès de l'Homme FPH.

Communication

Internet et réseaux sociaux

Le [site Internet](#) a été développé ainsi que la présence sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [Instagram](#) et [Linkedin](#) au début de l'été. Depuis l'automne, des brèves ou 'posts' sont publiés régulièrement sur ces réseaux. Leur contenu et leur ton sont adaptés aux publics visés.

Une infolettre (newsletter) permet de garder le contact avec les personnes qui suivent l'association sans forcément en être membre. Le rythme d'envoi est tous les 1 à 2 mois. En décembre 2020, le nombre d'inscrits à la Newsletter est de 150.

Un courriel de prospection a été envoyé fin 2020 à une centaine d'entreprises et d'organisations actives dans le domaine de l'énergie, identifiées sur les pages du site de l'OFEN.

Médias

L'ASEC a été citée ou interviewée trois fois dans les médias romands.

- 16.08.2020 – RSR La Première – [Les initiatives citoyennes pour se réapproprier la production d'électricité se multiplient en Europe.](#)
- 5.10.2020 – Le Temps – [L'énergie citoyenne, un levier pour une société autonome et durable. Interview de Mònica Serlavós.](#)
- 21.11.2020 – 24 Heures – [Urgence climatique : Le financement participatif donne des ailes au solaire.](#)